TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD OBTIENT UNE FACILITÉ DE CRÉDIT

Tous les montants sont exprimés en dollars américains et sont non audités, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 1er février 2016 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce la signature d'ententes définitives avec un syndicat bancaire afin de refinancer la facilité de crédit renouvelable non garantie qui venait à échéance par une facilité de crédit de 250 millions $ comprenant une facilité renouvelable entièrement engagée de 100 millions $ garantis disponibles immédiatement assortie d'une option d'ajouter éventuellement un montant supplémentaire de 150 millions $ (la « Facilité générale »).

« IAMGOLD possède un bon état de la situation financière, ses obligations ne viennent à échéance qu'en octobre 2020 et la Société a clôturé l'exercice en disposant d'environ 700 millions $ en trésorerie et en lingots, ce qui contribue à la placer en tête de ses pairs en termes de situation de trésorerie, a déclaré Carol Banducci, première vice-présidente et chef de la direction financière. Cette facilité de crédit de 250 millions $ reflète la conjoncture du marché et convient à la Société compte tenu de sa taille et de ses besoins en liquidités. IAMGOLD n'anticipe pas d'utiliser la facilité dans un avenir prévisible. »

La nouvelle facilité de crédit expirera en février 2020 et prévoit une clause accordéon comportant les mêmes modalités. La Banque Nationale du Canada et la Deutsche Bank ont mené et organisé les négociations de la Facilité générale. La Société est actuellement en pourparlers avec d'autres prêteurs à l'égard d'une participation dans une éventuelle facilité supérieure selon des modalités déjà convenues avec les principaux prêteurs.

La facilité de crédit renouvelable existante pour l'émission de lettres de crédit (« Facilité de lettres de crédit »), qui permet l'émission de lettres de crédit servant à garantir des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations demeure en place.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Toute l'information contenue dans le présent communiqué de presse, y compris l'information relative au rendement financier ou aux résultats d'exploitation futurs de la Société et tout autre énoncé qui exprime les attentes ou les estimations, des prévisions et des projections de la direction à la date du présent communiqué constitue des énoncés prospectifs. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, les prévisions de la Société à l'égard de la production, les coûts en immobilisations, les perspectives des exploitations, les cours futurs de l'or, le moment et le montant de la production future estimée, les coûts de production, les fluctuations des monnaies ou les exigences d'investissement supplémentaire. Les énoncés prospectifs sont offerts dans le but de donner des renseignements concernant les attentes actuelles de la direction et les plans au sujet de l'avenir. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables, sans s'y limiter, par leur utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « prévoir » et « perspectives », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la direction, sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et autres facteurs pouvant entraîner des écarts considérables entre les résultats financiers, le rendement ou les réalisations réels d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs ne constituent pas de garanties quant aux résultats futurs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans s'y limiter, les fluctuations du cours mondial de l'or ou de certaines autres marchandises; les fluctuations du dollar américain et des autres monnaies, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés; les niveaux de liquidités et des sources de financement; l'accès aux marchés financiers et le financement; les régimes fiscaux miniers; la capacité à réussir l'intégration des actifs acquis; l'évolution des lois, des politiques ou de l'économie des États dans lesquels la Société exerce des activités; les difficultés opérationnelles ou techniques pouvant survenir dans le cadre des activités d'exploitation et de développement; la disponibilité et les coûts

supérieurs associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; l'évolution défavorable des cotes de crédit de la Société; et les risques associés à la prospection, au développement et à l'activité minière. Les coûts en immobilisations et le temps requis pour développer de nouvelles mines ou autres projets sont considérables, et des changements dans les coûts ou l'échéancier de construction peuvent avoir une incidence sur la rentabilité du projet. Les coûts réels et le rendement sur investissement peuvent varier considérablement des estimations faites par IAMGOLD ou IAMGOLD pourrait ne pas réussir à obtenir les approbations gouvernementales nécessaires pour exploiter un projet; dans un tel cas, le projet pourrait ne pas démarrer selon l'échéancier initial ou ne pas démarrer du tout.

Pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est confrontée, et qui peuvent faire en sorte que les résultats financiers, la performance ou les réalisations réelles d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, de la performance ou des réalisations futures, exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs diffèrent de façon importante, se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société déposée auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes sur le site www.sedar.com, et aussi dans le formulaire 40-F (Form 40-F) déposé auprès de la « United States Securities and Exchange Commission » sur le site www.sec.gov/edgar.shtml.Les risques décrits dans la notice annuelle (déposée et consultable sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov/edgar.shtml et également disponible sur demande auprès de la Société) sont inclus par référence au présent communiqué de presse.

La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres à moins que ce ne soit requis par la loi.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

IAMGOLD Corporation Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.